

www.appy-histoire.fr

Les actes pastoraux de Jacques Dunière

Pasteur au Désert

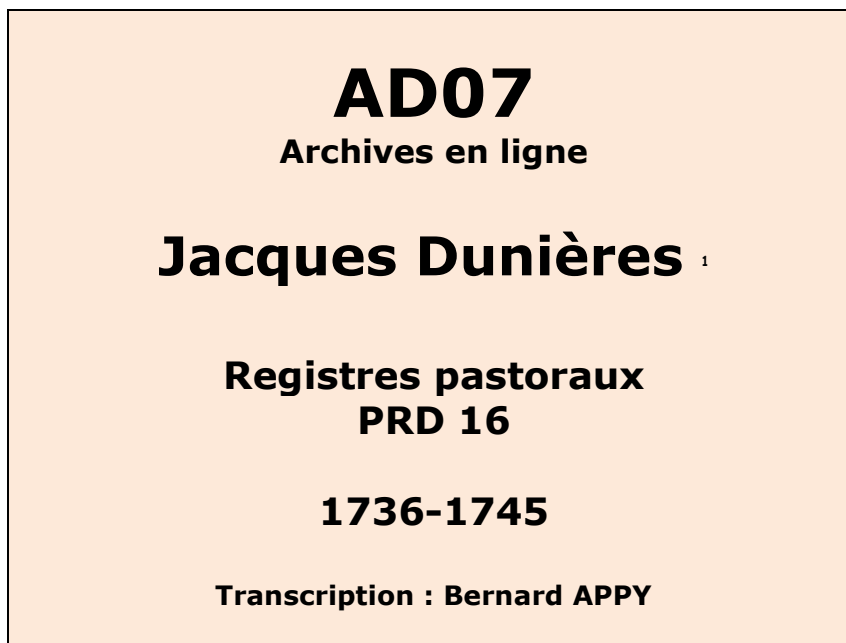


Source : Registres pastoraux d'Ardèche

Transcription : Bernard APPY

Description :

Trouvés par hasard, ces trois mariages au Désert étaient notés dans le registre pastoral tenu par le pasteur Jacques Dunière qui, de toute évidence, se rendit dans le Luberon en octobre et novembre 1744. Ce registre se trouvant aux Archives Départementales d'Ardèche, cela explique qu'il avait échappé jusqu'alors à mes recherches.



1744

Image 51 : ²

n° 88

L'an 1744, et le 22^e jour du mois d'octobre.

J'ai béni le mariage de Jean Doucende, travailleur de terre, fils légitime de feu André et d'Honora Gardiol, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, avec Marie Mille, fille légitime d'Antoine et de Jeanne Malan, du même lieu.

*Leur contract de mariage reçu par M^e Molinas, notaire royal, de sa datte.
Dunière, ministre*

n° 89

Le même jour et an que dessus.

J'ai béni le mariage de Jean Pierre Malan, travailleur de terre, fils légitime de Pierre et de Marie Blanque, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, avec Antoinète Philibert Jourdan, fille légitime de feu André et de Marguerite Ripert, du lieu de Cabrières d'Aigues, même diocèse.

*Leur contract de mariage reçu par M^e Molinas, notaire royal, de sa datte.
Dunière, ministre*

¹ . Les AD07 écrivent DUNIÈRES (avec un S) dans leur répertoire, alors qu'il signait DUNIÈRE (sans S).

² . AD07 – e-archives – Registres pastoraux Jacques Dunières – PRD 16 : 1736-1745 – Image 51/201.

Image 52 : ³

n° 93

L'an 1744, et le 8^e novembre.

J'ai béni le mariage de Daniel Doucende, travailleur de terre, fils légitime de Barthélemy et d'Anne Pallen, du lieu de Mérindol en Provence, habitant à présent au lieu du Puget, avec Françoise Pallen, fille aussi légitime de feu Pierre et de Magdelaine Gaudin, du lieu du Puget.

Leur contract de mariage reçu par M^e Bosse, notaire royal, de sa datte.

Dunière, ministre

³ . AD07 – e-archives – Registres pastoraux Jacques Dunières – PRD 16 : 1736-1745 – Image 52/201.